

DRACHENBRONN - BIRLENBACH

www.drachenbronn-birlenbach.fr



Bulletin communal

Janvier 2026

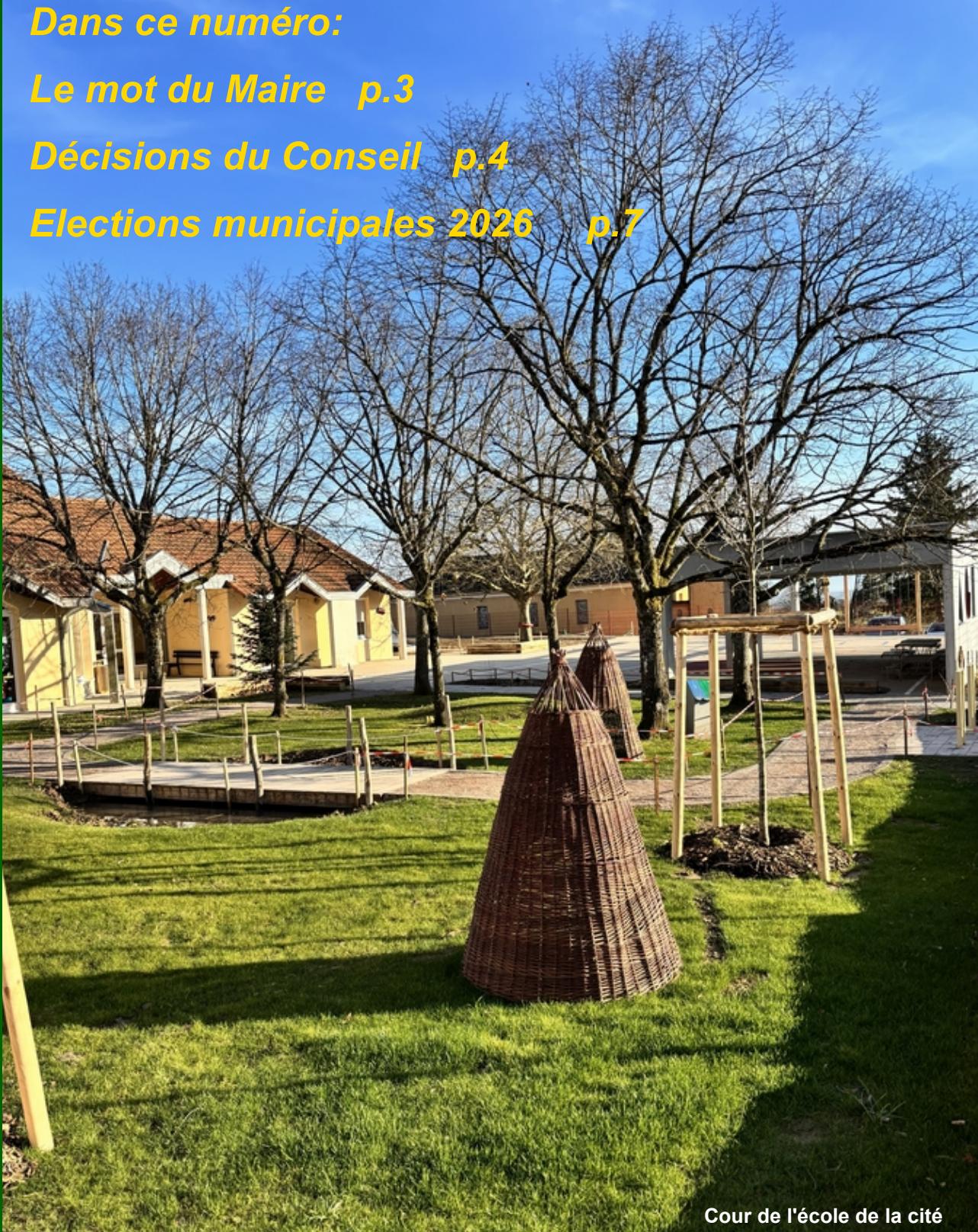
73

Dans ce numéro:

Le mot du Maire p.3

Décisions du Conseil p.4

Elections municipales 2026 p.7



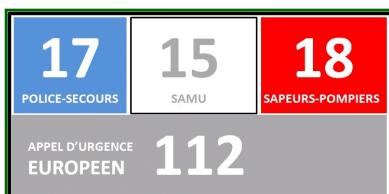
Cour de l'école de la cité





Evènements à venir

- **12 février à 20h** : Conférence "L'intelligence artificielle" au foyer de Birlenbach .
- **15 mars** : Elections municipales - 1er tour.
- **21 mars** : Ouverture déchets verts.
- **22 mars** : Elections municipales - 2eme tour.
- **16 avril** : Conférence sur Adélaïde Hautval au foyer de Birlenbach.
- **18 avril** : Les P'tits lutins de l'apéro : fête de la bière / Bierfesch.
- **25 et 26 avril** : Salon de l'artisanat et du bien être.
- **10 mai** : Fête paroissiale.
- **17 mai** : Déjeuner dansant.
- **6 septembre** : Loto.
- **7 septembre** : Déjeuner dansant.
- **Octobre** : Conférence "Que faisons-nous de nos chats" - SPA
- **Décembre** : Conférence "En attendant le docteur".



CONTACTS

Mairie de Drachenbronn

Tél: 03.88.94.51.08

mairie@drachenbronn-birlenbach.eu

Ouverture au public

Le lundi et le jeudi de 13h15 à 17h00

Le mardi de 13h15 à 18h00

Permanence du Maire

Le mardi de 16h30 à 18h00

Mairie annexe de Birlenbach

Tél: 03.88.80.59.11

Ouverture au public

Le lundi de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire Délégué

Le jeudi de 20h00 à 21h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Pierre KOEPPF - Maire - 03.88.94.53.42

Georges WERLY - Maire Délégué - 03 88 54 78 55

Roland RUPP - Adjoint au Maire - 03.88.94.51.40

Charles JACKY - Adjoint au Maire - 03.88.80.56.24



Directeur de publication : Pierre KOEPPF

Conception et réalisation : Charles JACKY

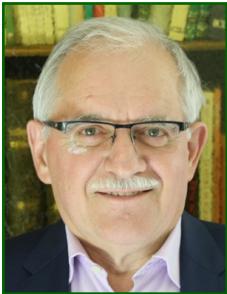
Rédaction : Valériane FRANCK

Thomas NERCHER

Impression : Medialogik France



Editorial



Mes chers concitoyens,

Voici le dernier journal de cette mandature. Voyons d'abord l'actualité :

Une étape majeure vient d'être franchie avec la restitution de la forêt « Im Gehegten », obtenue à l'issue d'une décision favorable du tribunal judiciaire. La restitution officielle devant notaire a eu lieu le 8 décembre dernier. Cette parcelle retrouve aujourd'hui toute sa place dans l'avenir de notre commune : un investisseur sérieux s'est récemment manifesté et le projet touristique reprend avec deux projets d'hébergements en cours de concrétisation.

Le plus ambitieux reprend l'idée initiale d'hébergements insolites à proximité de la piscine, sous l'intitulé « Glamping sous les arbres ». Un second projet, de moindre envergure, est également envisagé près du Stadium.

Dans cette même dynamique, l'axe cyclable Wissembourg – Seebach – Hunspach – Drachenbronn sera matérialisé à partir de cette année. Il renforcera la vocation touristique de notre territoire en reliant les villages blancs, le fort du Schoenenbourg, Birlenbach ainsi que le parking du Chemin des Cimes. Plusieurs chantiers communaux sont en cours, bien que non encore achevés : l'aménagement des entrées d'agglomération et du carrefour sur les départementales 65 et 77, ainsi que la désimperméabilisation de la cour de l'école de l'ex Cité des cadres.

Le renouvellement du pont dégradé de la rue du cimetière a pris du retard en raison d'études préliminaires complexes et de découvertes imprévues : lors des forages, une nappe d'eau artésienne a été percée près de la ferme Eschenmann. Les travaux sont programmés pour l'été, la Loi sur l'eau interdisant toute intervention sur un cours d'eau en période hivernale.

Par ailleurs, le SDEA poursuit la construction de la nouvelle station d'épuration, ainsi que les études liées à la renaturation du Birlenbaechel, menées pour le compte de notre Communauté de Communes dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La cuisine de la salle des fêtes est également entrée en travaux. Ce projet a été rendu possible grâce à une aide de la CeA au titre du Fonds d'Aide aux Communes, aide que la commune de Cleebourg nous a gracieusement cédée. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Suite à la fermeture de deux écoles sur les trois que comptait la commune, nous avons su reconvertis les bâtiments : l'ancienne salle de classe de Birlenbach accueille désormais un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie, qui a rapidement trouvé son public. Notre commune bénéficie aujourd'hui d'un éventail étendu de professions médicales et paramédicales.

Les locaux de l'ancienne école Kamm hébergent quant à eux les associations L'Atelier, l'APE « Aux p'tits bonheurs des enfants » ainsi que Patrimoine.

En revanche, l'entente footballistique avec Lampertsloch n'a malheureusement pas pu aboutir, et notre EDB ne compte toujours que des équipes de jeunes... pour combien de temps encore ?

En conclusion : la transformation de notre commune s'est poursuivie à vive allure. En l'espace de deux mandats, nous sommes passés de 972 habitants, avec une base aérienne comptant plus de 550 militaires d'active, à 585 habitants au dernier recensement, sans la moindre présence militaire sur le ban communal.

Notre commune a été profondément bouleversée. Grâce à l'appui actif de notre Communauté de Communes, nous avons su faire face, et mieux encore : une nouvelle voie est tracée avec la déconstruction des bâtiments militaires, l'aménagement à la place du stade militaire du grand parking et la construction de Alsaveur sur une partie du site arasé. Enfin la vocation touristique de notre territoire se confirme avec les pôles majeurs que sont le Chemin des cimes, la Forêt d'Aventure et tous les hébergements : chambres d'hôtes, gîtes ou hébergements insolites déjà prévus.

Nous sommes encore loin d'un nouvel équilibre, mais nous arrivons aussi au terme de ce mandat. Comme déjà annoncé, je ne me représenterai pas, tout comme le Maire délégué et les Adjoints actuels. Nous nous arrêtons avec le sentiment du devoir accompli.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont fait confiance.

J'ai bon espoir qu'une nouvelle équipe prenne les rênes de la municipalité, et je lui souhaite d'ores et déjà pleine réussite pour les années à venir.

Pierre Koepf.



Les Décisions du Conseil

Séance du 26 mai 2025

1. Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires.

Considérant les instructions de l'état, le conseil décide, après avoir délibéré :

- de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité.
- donne son accord pour que le Maire signe la convention.

2. Travaux en prévision.

- Réhabilitation du pont de la rue du cimetière à Birkenbach : dans le cadre de la campagne nationale « Programme national Ponts » et suite au diagnostic effectué par le cabinet EMCH + Berger, il s'avère que cet ouvrage est en mauvais état. Le conseil, après avoir délibéré, accepte des travaux de démolition et de reconstruction d'un montant HT de 120 000 €.

Plan de financement : fonds propres = 24 000 €, Subvention programme national Ponts = 72 000 € et subvention par le fonds de répartition du produits des amendes de police = 24 000 €.

La commune accepte l'offre du cabinet EMCH + Berger pour la mission de maîtrise d'œuvre pour ce chantier. (Forfait de rémunération = 15 000 €.HT + 12.50 %, pourcentage de l'enveloppe financière des travaux de 120 000 €.HT)

- Cour école Cité : dans le cadre des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école de la cité, le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte le devis estimatif du cabinet EMCH + Berger d'un montant HT de 310 224 €.

Plan de financement : fonds propres = 79 424 €, subvention de l'agence de l'eau = 130 800 € et subvention du fond communal Alsace = 100 000 €.

3. Employés saisonniers.

En raison d'un accroissement saisonnier d'activité, le conseil décide de créer un poste contractuel remplissant les fonctions d'adjoint technique territorial à temps complet pour la période du 7 juillet au 1er août. C'est monsieur Gilles Mentet, qui après avoir postulé, a été choisi.

4. Bâtiments communaux – Réaffectation.

- L'école Kamm sera fermée dès la fin de l'année scolaire. Les deux salles pourraient être utilisées par des associations.

- Mairie de Birkenbach : un plan d'aménagement de l'ancienne salle de classe en cabinet de kiné est présenté. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents. Il n'y a pas eu de réponse positive pour l'installation d'une MAM dans les locaux de la micro-crèche à l'étage. Le matériel et les jeux vont être vendus à d'autres structures, le local sera reloué en logement d'habitation sans travaux supplémentaires.

- Bibliothèque : des fissures s'ouvrent et se ferment, le bâtiment sera déclaré insalubre.

Séance du 7 juillet 2025

1. Modification des statuts de la COM-COM.

Conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux respectifs doivent délibérer avant le 31 août de l'année précédant l'année de renouvellement général des conseils municipaux sur le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire. En résumé, deux options sont possibles :

- Application du droit commun, 30 sièges : 15 sièges pour Wissembourg et 15 sièges pour les 11 autres communes dont 1 délégué pour Drachenbronn-Birkenbach.
- Application de l'accord local, 37 sièges : 15 sièges pour Wissembourg et 22 sièges pour les 11 autres communes dont 2 délégués pour Drachenbronn-Birkenbach.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide, à l'unanimité, d'approuver la modification des statuts, tel que prévu dans l'application de l'accord local.

2. Dissolution du CCAS de Drachenbronn-Birkenbach.

En application du code de l'action et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale n'est désormais plus obligatoire dans les communes de moins de 1500 habitants. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'exercer directement cette compétence.
- De transférer le budget dans celui de la commune.
- Que les fonctions des membres élus du CCAS prendront fin le 31/12/2025.
- De créer une commission communale d'action sociale.

Actualités municipales



- De désigner les personnes suivantes, membres de cette commission : Georges Werly, Valériane Franck, Rebecca Ruby-Erb et Julie Theilmann.

3. Mouvements et déménagements de l'été.

- Transport scolaire – Trajets méridiens : dans le cadre du nouveau règlement de transport entré en vigueur sur le territoire depuis septembre, le conseil municipal décide de maintenir le transport méridien selon les nouvelles modalités de mise en œuvre.
- Le conseil municipal décide que la fourchette de prix de vente des jouets et mobiliers de la micro-crèche se situera entre 1 et 500 €, selon le type de matériel.
- Après un échange de courrier entre l'association Patrimoine et une réunion en Mairie, le conseil municipal décide que la salle « Terre Alsace » (école Kamm) sera proposée pour utilisation à l'association.
- Les travaux du cabinet de kinésithérapie débuteront le 4 août.
- Les travaux de raccordement électrique de la STEP (station d'épuration) ont débuté.
- Les travaux de la cour de l'école de la cité débuteront le 9 juillet.

4. Divers.

- EDB : il n'y aura pas d'équipe senior pour la saison à venir. Le Maire a contacté le président de l'association concernant l'occupation du club-house par Jaeger Joffrey.
- La déviation du Birlenbaechel dans le cadre de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence de la ComCom) devrait passer dans une partie de la carrière utilisée par le centre équestre. Une réunion avec la famille Werly sera organisée.

Séance du 15 septembre 2025

1. Avancées des travaux de génie civil.

- Désimperméabilisation et réaménagement de la cour de l'école : les travaux sont en cours. L'ensemencement est prévu à partir du 20 septembre . Les tracés au sol seront réalisés quand il y aura une période sans pluie.
- Station d'épuration : les travaux ont repris. Mise en service prévue début 2027.
- Site Catharinenburg : l'association a fait une demande de prise d'eau sur un regard d'alimentation de l'ancien réservoir d'eau de Birlenbach. Une convention devra être mise en place.

2. Bâtiments communaux.

- Location de l'ancienne salle de classe de la Mairie de Birlenbach : le conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel à 665 €, ramené à 550 € pendant les douze premiers mois. Une avance sur charges de 100 € par mois sera également demandée. Le local sera loué à monsieur Rubenthaler David, kinésithérapeute, dont le siège social est situé au 46 rue principale à Birlenbach.
- Ecole Kamm : une réunion est prévue avec l'association « L'atelier », pour proposer le partage de la salle avec l'association des parents d'élèves.
- Salle des fêtes : la salle de réunion est de nouveau mise à disposition du périscolaire.
- Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes : nous avons un devis de l'architecte Klipfel à hauteur de 149 502,31 € HT. Le conseil municipal, après avoir délibéré accepte le coût prévisionnel des travaux, sollicite la subvention au titre du fond Communal Alsace (Montant de 50 000 € délégué à notre commune par la commune de Cleebourg / Bremmelbach car elle n'avait pas de projet pouvant y prétendre dans les délais impartis) et autorise le Maire à signer tous les documents.

Plan de financement : fonds propres = 99 502,31 €, Subvention Fonds Communal Alsace = 50 000 €.

3. Informations et divers.

- Patricia Nercher a renouvelé sa mise à disponibilité pour une année. Matthieu Burgevin a candidaté à nouveau pour ce poste. Le second poste d'ATSEM sera supprimé.
- Concours de fleurissement : la date retenue est le vendredi 7 novembre à 19h. La dotation sera sous forme de bon d'achat de 15 € pour les lauréats.
- Suite à la chute d'un saule sur l'abri-bus à Birlenbach (près de la caserne des pompiers), un devis de réparation a été demandé avec déclaration aux différentes assurances pouvant éventuellement intervenir.
- Le conseil de fabrique de Keffenach / Birlenbach souhaite organiser une réunion publique pour interroger sur le devenir de la chapelle catholique.
- L'entretien du chemin communal longeant le Birlenbaechel, derrière les premières maisons de Birlenbach, côté Drachenbronn a été demandé. La commune chargera une entreprise de ces travaux. L'autre berge restant à la charge des propriétaires riverains.

Séance du 27 octobre 2025

1. Travaux en cours.

- Ecole cité : les tracés sont faits, la passerelle a été posée mais le restant des travaux a pris du retard.
- Station d'épuration : les travaux avancent malgré les intempéries.



- Forêt : les coupes ont commencé et ont été arrêtées le jour même pour intempéries.
- Pont rue du cimetière : un diagnostic HAP (risques liés aux enrobés bitumeux) devra être fait avant le début des travaux.
- Cuisine salle des fêtes : la demande de subvention a été complétée et déposée. Pour la question du rangement de la vaisselle, la solution d'un placard a été retenue.

2. Lottissement.

Un nouveau projet est présenté par la société AMIRAL, divisé en deux tranches (18 et 8 lots).

3. Activités de fin d'année.

- Le 7 novembre : soirée fleurissement, nouveau arrivants et remerciements à Delphine Rott.
- Le 11 novembre : cérémonie au monument aux morts du cimetière de Drachenbronn.
- Le 21 décembre : fête des ainés.
- Le 4 janvier 2026 : vin chaud communal à Drachenbronn.

4. Motions.

Le conseil municipal soutient les deux motions suivantes :

- Motion de soutien à la motion relative à la suppression annoncée du guichet SNCF de la gare de Wissembourg .
- Motion pour la langue et la culture régionale d'Alsace.

5. Frelon asiatique.

Dans le cadre de la prévention de l'installation du frelon à pattes jaunes dans le Bas-Rhin, le conseil municipal, après avoir délibéré :

- décide de faire détruire les nids actifs, entre leur détection et le 30 novembre de l'année en cours, dans les zones urbanisées.
- décide de prendre en charge la destruction à hauteur de 100 % sur la partie publique, et de 50 % sur les parties privées.

6. Informations et divers.

- La vente de bois de chauffage sera à nouveau réservée aux habitants de la commune.
- Les ouvriers communaux ont été dotés chacun d'un téléphone portable pro.

Séance du 24 Novembre 2025

1. Forêt communale.

Mme Lobo de la Pena, nouvelle technicienne forestière, s'est présentée au conseil municipal. Elle en a profité pour présenter le programme des coupes et des travaux pour 2026.

2. Avancement des travaux engagés et prévus.

- Cour de l'école cité : TP Hermann doit terminer le pavage cette semaine et l'entreprise Fenninger doit planter des arbres mercredi. L'agence de l'eau ne versera que 77 000 € de subvention à la place des 130 000 € espérés.
- Cuisine de la salle des fêtes : la subvention ne sera que de 33 000 € à la place des 50 000 € prévus.
- Pont rue du cimetière à Birlenbach : après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le coût prévisionnel des travaux de 184 356 €.HT et sollicite les subventions.

Plan de financement : fonds propres = 36 871 €, subvention du Programme National Ponts = 110 614 € et subvention du Fonds de répartition du produit des amendes de police = 36 871 €.

- Abri-bus : toujours pas de retour de l'assurance.
- Station d'épuration : le bassin d'aération est bétonné.

3. Echanges et ventes de terrains.

- Suite à l'échange de terrain entre la commune et la paroisse, le conseil municipal décide de louer le terrain, désormais propriété de la commune, à la SARL Werly Ferme Equestre, précédemment locataire de ce même terrain.
- Achat d'un terrain à l'euro symbolique, près de l'ancienne ferme Mall à Birlenbach, afin de permettre un meilleur accès à la prise d'eau.
- Négociation pour l'achat d'un terrain privé qui empiète sur la voie publique rue du Herrenberg à Birlenbach.
- Terrain Glamping près du parking du Chemin des cimes : un nouvel investisseur est intéressé. Il faudra attendre la publication de la résolution judiciaire avant de pouvoir revendre le terrain.

4. Personnels communaux.

Le conseil, après avoir délibéré, décide de mettre en place le RISEEP (régime indemnitaire de la fonction publique) pour les employés communaux. Ce système permet, entre autre, à la commune de continuer de payer l'équivalent d'un treizième mois à ses employés.

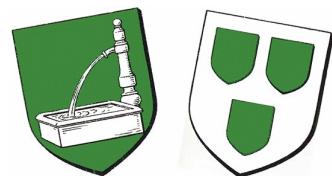
5. Infos et divers.

- La banque alimentaire aura lieu le 29 novembre de 13h à 14h.

Actualités municipales

- Le Geocoeur est fonctionnel.

Séance du 19 Janvier 2026



1. Travaux en cours.

- Croisement RD65 / RD77 : le Maire informe le conseil qu'il a notifié au bureau d'étude qu'il y a un souci d'écoulement d'eau.
- Voie de liaison : le projet est clôturé.
- Cour de l'école : il reste des plantations à réaliser.
- Pont de la rue du cimetière : en attente de la mise à jour du devis après la réalisation de sondages de sol.
- Cuisine de la salle des fêtes : les travaux ont bien démarré.

2. Terrains et bâtiments.

- Abri-bus : les travaux de réparation peuvent être lancés.
- Chapelle Saint-Maurice à Birlenbach : une réunion publique s'est tenue à l'initiative du Président du conseil de fabrique de la paroisse catholique de Keffenach. Huit personnes y ont assisté. Le Père Félix a proposé de céder la chapelle à l'euro symbolique à la commune de Drachenbronn-Birlenbach. Le conseil municipal a pris acte et a décidé de surseoir à toute décision au vu de la complexité du dossier et aux nombreuses questions qui restent en suspens.
- Demande de l'association Patrimoine de rouvrir le chemin Turmgaessel (à proximité de l'ancienne ferme Mall, rue du cimetière, jusqu'à l'ancien réservoir d'eau) afin de permettre le passage à de futurs visiteurs du site de la Catharinenburg. Le conseil municipal a décidé de ne pas prendre de décision immédiate à ce sujet.

3. Forêt.

La commune a été informée par l'association de Tir de Wissembourg (environ 400 membres) qu'elle était candidate à l'achat, de l'ancien stand de tir militaire et du terrain (à proximité) d'un ancien stand de Tir oublié (tirs jusqu'à 200 m, inutilisé par l'armée depuis environ 70 ans) afin de transférer son activité aujourd'hui à Cleebourg. Au vu des nuisances prévisibles et de l'incompatibilité totale d'un tel projet avec les activités touristiques voisines, le conseil municipal a adopté une motion stipulant son refus du projet et que la commune est elle-même candidate au rachat de ces terrains.

4. Rapport d'activité de la communauté des communes.

Le conseil accepte le rapport.

5. Divers.

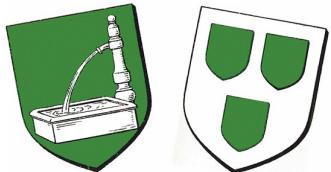
- Salle des fêtes : la commission de sécurité a donné un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.
- Boîte aux lettres du Père Noel devant la chapelle à Drachenbronn : une vingtaine de courriers ont été déposés.
- Le bus et le tracteur communal sont tombés en panne et ont été réparés.

Les élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars prochains. Une toute nouvelle règle s'appliquera pour les communes de moins de 1000 habitants. Nous faisons partie des villages de 500 à 999 habitants. Nous élirons 15 conseillers par liste, mais la liste sera réputée complète avec 13 candidats seulement. La liste pourra compter aussi 2 suppléants en plus des 15 candidats. Vous recevrez donc des listes portant entre 13 et 17 noms. La liste sera strictement paritaire avec alternance Femme / Homme, sans possibilité de panachage ni de radiation sous peine de nullité. Les délégués à l'intercommunalité seront désignés selon le « tableau », soit pour nous, maire et 1^{er} adjoint. Pour le décompte : la liste majoritaire obtient 50% des sièges d'office, puis le restant des places est réparti de façon proportionnelle selon le plus fort reste entre les listes candidates.

L'ordre des élus est donné par le rang sur la liste. A l'issue du vote, le Conseil Municipal peut compter de 13 à 15 élus. Il est réputé complet tout au long du mandat.

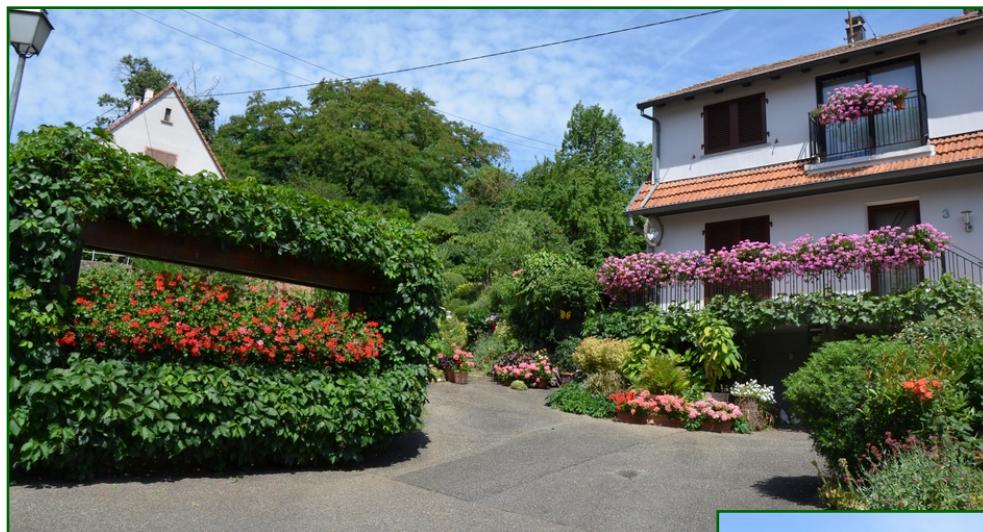
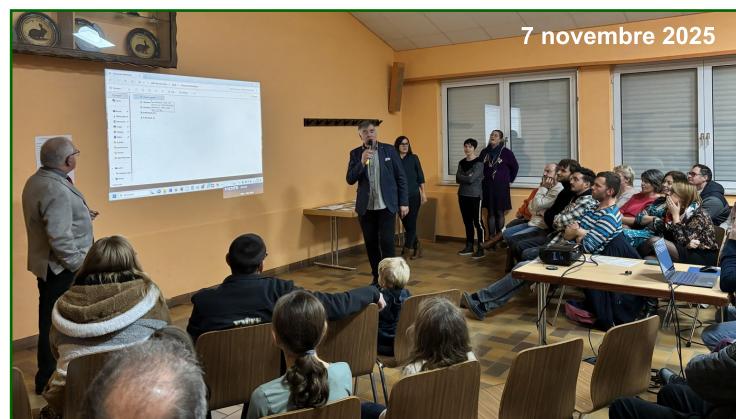
Il y aura aussi de nouvelles règles relatives aux élections des maires et adjoints : le maire est élu d'abord par le Conseil Municipal, puis les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire. Le 1^{er} adjoint pourra être du même sexe que le maire.





Fleurissement 2025

Voici le classement du fleurissement de l'année 2025. Pour la dernière édition de ce mandat, il y a eu quelques petites surprises. A Drachenbronn, où Théba Koepf et la "Maison des roses", finissent premières, chacune dans leur catégorie, respectivement, "cours - jardin" et "restaurants - gîtes – fermes". Et à Birlenbach, Alice et Remy Hoffmann, qui étaient souvent nominés les années d'avant, finissent à la première place dans la catégorie "maisons fleuries".

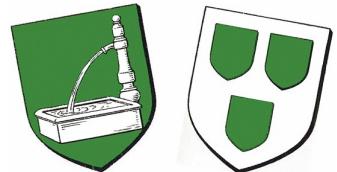


Drachenbronn:

- 1 - Marguerite et Richard Schuler
- 2 - Laurette et Richard Bagès
- 3 - Huguette Schneider

Cours et jardins - Théba Koepf
Restaurants et gîtes - La maison des roses

Actualités municipales



Birlenbach :

- 1 - Alice et Rémy Hoffmann
- 2 - Annie et Jean Froelicher
- 3 - Doris et Théo Wahl

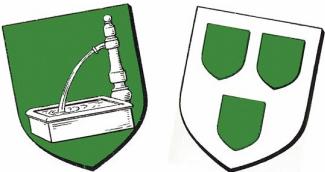
Cours et jardins - Hans Amolsch
Restaurants et gîtes - Ferme équestre



Delphine Rott

Hommage de la commune à Delphine Rott qui a été pendant de nombreuses années professeur des école dans notre commune. Elle a quitté son poste après la fermeture de sa classe.





Géocoeur est un boîtier connecté aux services de secours (SIS, SAMU). Dès que leurs centres d'appels sont informés d'un arrêt cardiaque, une alerte est envoyée sur le serveur qui géolocalise les défibrillateurs les plus proches de l'arrêt cardiaque et déclenche ainsi les Géocoeurs présents, des gyrophares s'activent et un message pré-enregistré est diffusé par un haut-parleur :

"Arrêt cardiaque à proximité, nous avons besoin du défibrillateur. Flashez le QR code afin de savoir où l'apporter."

Les passants alertés par le Géocoeur, scannent le QR code avec leur smartphone, l'itinéraire depuis leur position jusqu'à l'adresse de la victime s'affiche. La personne choisit ou non d'apporter le défibrillateur en suivant l'itinéraire proposé par le GPS du smartphone. Il faut savoir que seul 10 % des arrêts cardiaques bénéficient d'un défibrillateur avant l'arrivée des secours et qu'en cas d'arrêt cardiaque chaque minute compte.

Le Géocoeur est installé au dessus du défibrillateur dans l'entrée de la caserne des pompiers de Birlenbach.

Les pompiers organisent des formations gratuites aux Gestes Qui Sauvent.

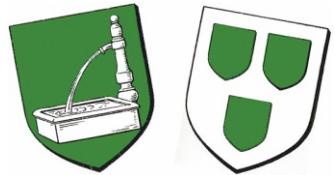
Si vous êtes intéressés, appelez le chef au 07 84 50 11 71.

Les écoles liées en vadrouille

Du lundi 23 au vendredi 27 juin, les 31 élèves du CP au CM2 de l'école Louis Philippe Kamm de Drachenbronn sont partis en classe verte au centre EthicEtap de Neuwiller-lès-Saverne. Accompagnés de leurs maîtresses, Mme Valérie Meyer (CP-CE1-CE2) et Mme Delphine Rott (CM1-CM2) et de deux mamans accompagnatrices, les élèves ont passé 5 jours d'animations et de découverte autour du thème de la nature et de l'époque médiévale. Parmi les activités proposées par le centre durant la semaine, une visite du château de Lichtenberg a permis aux élèves de se plonger dans la vie au Moyen-Age : meurtrières, mâchicoulis, pont-levis... Les châteaux forts n'ont plus de secret pour eux ! Autre activité à succès : la poterie. Mettre les mains dans l'argile, confectionner son propre bol puis réaliser sa propre création, quel plaisir pour les élèves ! Tourné vers la nature le centre a également proposé des animations autour de la mare pédagogique et du grand parc. Les élèves ont ainsi pu observer des tritons ou apprendre à utiliser une boussole ! Pour certains élèves, cette classe verte a été l'occasion de partir seuls pour la première fois. Il a fallu pour eux surmonter leurs appréhensions. Aidés par la motivation de leurs camarades, ils ont réussi à les surmonter. Une classe verte est pour les élèves l'occasion de grandir, de devenir plus autonomes et d'affirmer leur personnalité. Grâce aux actions menées avec l'aide des parents et les diverses subventions, notamment de la commune, tous les élèves sont partis et ont pu profiter du séjour. L'entraide, les rires et la bonne humeur collective resteront gravés dans les esprits et permettent aux élèves de l'école de terminer l'année avec de merveilleux souvenirs.



2025 en images



8 mai 2025



11 novembre 2025



Chantier cuisine salle des fêtes



Chantier station d'épuration



Association Patrimoine

Travaux sur le site de Catharinenburg

Durant l'été 2025, malgré la météo capricieuse, plusieurs travaux ont été réalisés « àm Schloss »,.

Un **chemin** a été aménagé dans le grand talus au nord pour permettre aux visiteurs de faire le tour du site. Nous remercions l'entreprise « Marbrerie de l'Outre-Forêt » pour la mise à disposition de la pelleteuse et Joseph Samtmann pour la conduite du chantier.

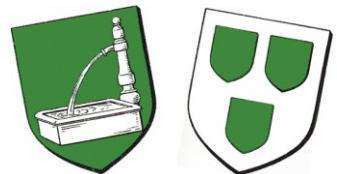


Les fondations encore visibles (et qui seront conservées dans une fenêtre de fouilles) ont été nettoyées en prévision de leur restauration. Celle-ci a été reportée au printemps 2026, la pluie s'étant régulièrement invitée aux séances programmées.



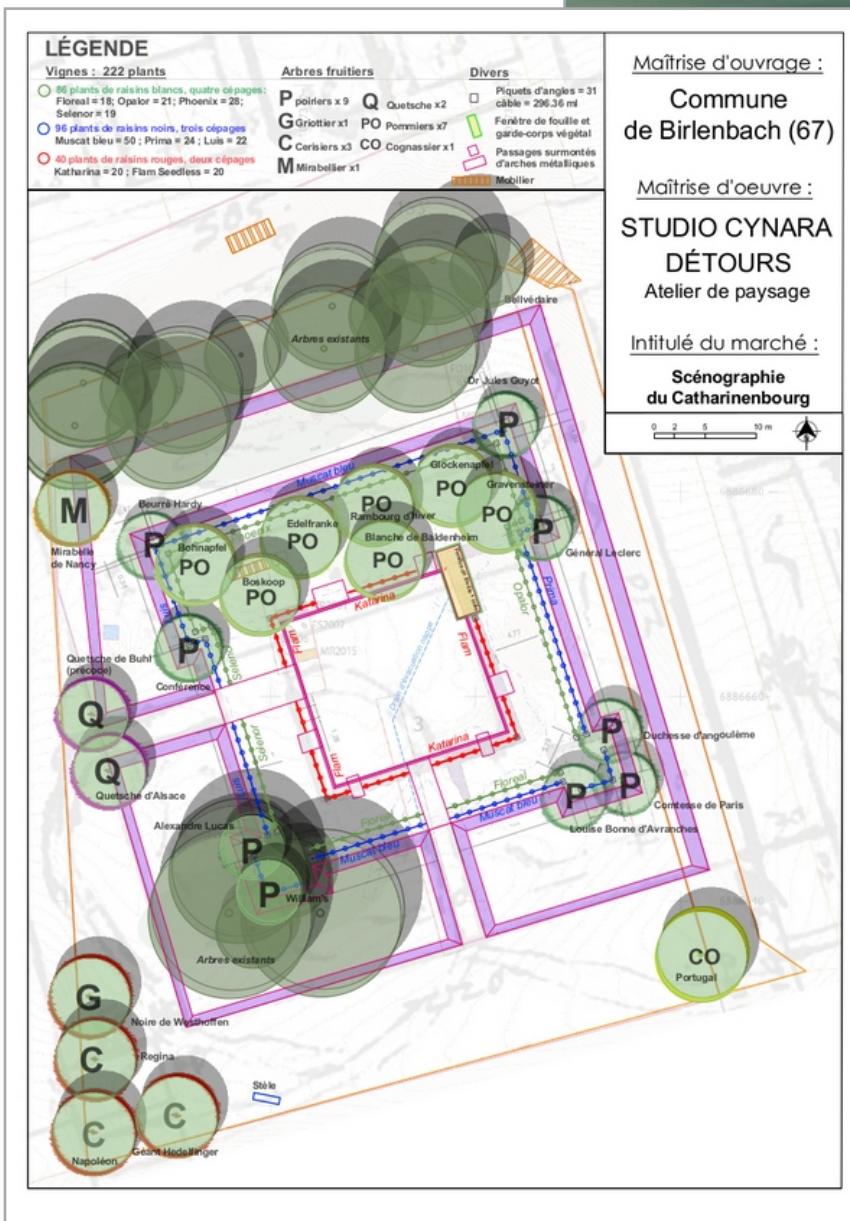
Le site fin 2025

L'emplacement des bâtiments a été rehaussé et mis à niveau, celui des douves creusé, pour faire apparaître le château par contraste. Le chantier, conduit par Jean Meyer sur son temps libre, a nécessité une soixantaine d'heures et d'innombrables déplacements de terre avec la gestion de la terre végétale. La pelleteuse a été louée auprès de l'entreprise JN GRAF. Merci à Jean pour sa disponibilité et à la ferme Pflug pour la mise à disposition du tracteur avec remorque et pour les interventions avec le tractopelle.



Déplacement de la stèle :

Dans le projet d'aménagement, en accord avec les différents partenaires, il a été décidé de déplacer la stèle d'une vingtaine de mètres pour laisser la place à un mobilier d'accueil des visiteurs . L'opération se fera dès que les conditions météorologiques le permettront.



Plantations :

D'ici le printemps, des arbres fruitiers seront plantés sur la parcelle avec la participation des écoliers de la commune. La plantation de vignes, matérialisant les murs des bâtiments, suivra au mois d'avril.

Les bénévoles seront les bienvenu(e)s
(les dates restent à définir - infos sur Iliwap)

Contacts :

J-Claude Ruscher 06 60 48 51 19

patrimoine.birlenbach@gmail.com



L'association Drach'Queens a débuté sa saison sportive avec une offre d'activités diversifiée, encadrée par ses deux coachs, Joseph et Audrey. Cinq cours hebdomadaires sont proposés afin de répondre aux attentes de nos adhérents.

Notre coach Audrey animera également un stage de danse "glamour" le 21 mars, de 14h à 16h. Ce stage sera consacré à l'apprentissage d'une chorégraphie avec bâton.

Tarifs : 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents.

Il reste également quelques places disponibles dans certains cours hebdomadaires :

Lundi de 18h - 18h45 : Cardio Dance

Vendredi de 15h - 16h : Pilates

Vendredi de 18h45 - 19h15 : Interval training

Les inscriptions sont possibles via un abonnement annuel ou une carte de 10 séances.

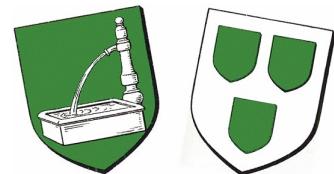
Pour toute information complémentaire ou inscription : drachqueens@gmail.com.

Aux P'tits Bonheurs des Enfants

L'association « Aux p'tits bonheurs des enfants » s'installe dans un nouveau local

L'association Aux p'tits bonheurs des enfants est heureuse d'annoncer son installation dans un nouveau local : l'ancienne école du village, qui devient désormais un lieu de rencontres, de partage et d'animations pour petits et grands. Depuis cet automne, de nombreuses actions ont été menées. À l'occasion d'Halloween, la ludothèque est venue au village pour le plus grand plaisir des enfants, qui sont arrivés déguisés et sont repartis avec des bonbons. En novembre, une vente de fromages a également été organisée. Entre la fin octobre et la mi-novembre, les bénévoles se sont retrouvés deux à trois fois par semaine pour bricoler et confectionner des arrangements décoratifs. Ces créations ont ensuite été proposées à la vente lors du marché de Noël, rencontrant un beau succès. À l'approche des fêtes, l'association a offert des chocolats aux enfants de l'école et a également financé la venue d'une comédienne, qui a présenté un spectacle à l'école lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël. En janvier, les enfants ont aussi pu partager un moment convivial autour des galettes des rois offertes par l'association. Les projets se poursuivent avec enthousiasme en ce début d'année : une nouvelle vente de fromages aura lieu en février, et un défilé de carnaval sera organisé dans les rues du village. Ce temps festif viendra rassembler petits et grands autour d'un moment de convivialité. L'association remercie chaleureusement les bénévoles, les familles et la commune pour leur soutien et leur engagement.





Créer un jardin sauvage

Transformer une partie de son jardin en espace sauvage est un moyen accessible et efficace de favoriser la biodiversité locale. Loin d'être un jardin abandonné, le jardin sauvage est un espace pensé pour laisser davantage de place à la nature, tout en demandant moins d'entretien et en offrant un véritable bien-être à ceux qui en profitent.

Un refuge pour la faune et la flore locales : un jardin sauvage accueille une grande diversité d'espèces animales et végétales. En privilégiant des plantes indigènes, adaptées au sol et au climat, on favorise la présence d'insectes pollinisateurs, d'oiseaux et de petits mammifères qui y trouvent nourriture, abri et lieux de reproduction. Ce choix permet également de réduire l'arrosage et les interventions humaines.

Observer avant d'agir : chaque jardin possède ses spécificités. L'exposition au soleil, la nature du sol ou encore le taux d'humidité déterminent les plantations possibles. Les éléments déjà présents haies, arbres, vieux murs, tas de bois ou de pierres, peuvent être conservés et intégrés au projet. Ils constituent de précieux refuges pour la faune locale.



Miser sur la diversité végétale : un jardin sauvage se compose de différentes strates de végétation : herbes, fleurs sauvages, arbustes et arbres. Cette diversité crée des habitats variés et favorise l'équilibre écologique. Même un arbre mort peut jouer un rôle essentiel. À l'inverse, certaines espèces exotiques, parfois très populaires, peuvent devenir invasives et nuire à la biodiversité locale. Il est donc essentiel de bien se renseigner avant de planter. Pour s'inspirer, le Jardin des 4 Temps à Kutzenhausen, récompensé pour son engagement en faveur de la biodiversité, offre un exemple concret de jardinage respectueux du vivant et des conseils avisés.

Offrir des habitats à la faune : la création d'un point d'eau, même modeste, attire de nombreuses espèces. Des aménagements simples, hôtels à insectes, tas de feuilles ou haies denses, permettent aux pollinisateurs et aux petits animaux de s'installer durablement. Contrairement aux idées reçues, un jardin naturel ne favorise pas les nuisibles : la diversité des espèces permet au contraire une régulation naturelle.



Laisser la nature faire : le principe du jardin sauvage repose sur une intervention minimale. Espacer les tontes, limiter la taille et bannir les produits chimiques permet à la végétation de se développer librement. Le nettoyage doit être réalisé au printemps, afin de préserver les insectes et les animaux qui hivernent dans les plantes mortes.



Accepter l'imperfection : un jardin sauvage évolue au fil des saisons et peut parfois sembler désordonné. Cette apparente imperfection est pourtant la clé de sa richesse. Observer la nature reprendre sa place devient alors une source d'émerveillement.

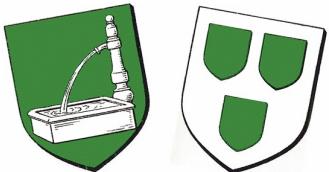
Un engagement à portée de main : créer un jardin sauvage, même sur une petite surface, c'est contribuer à la préservation de l'écosystème local tout en s'offrant un espace apaisant et vivant. Un geste simple, mais dont l'impact dépasse largement les limites du jardin.

Anniversaires

80 ans - Arlyn CALDWELL - NICHOLS (10 août 1945)

Arlyn Brierley est née le 10 août 1945 à Chorley en Angleterre, dans une famille déjà marquée par l'émancipation féminine en cette première moitié du XXe siècle. Une grand-mère suffragette, la maman universitaire, Arlyn, après ses études primaires, a poursuivi au lycée puis à l'université d'Oxford où elle a acquis une formation de juriste et a travaillé dans un cabinet spécialisé dans les héritages à Londres. Lors d'une « party » elle a fait connaissance avec un jeune réserviste de l'armée en formation d'électro-physique, Christopher Caldwell-Nichols. Ils se marièrent le 30 avril 1976 et s'installèrent dans le nord de l'Angleterre où son mari trouva un poste d'ingénieur électro-physicien dans l'industrie nucléaire. Deux filles naquirent de cette union, Harriet et Emmy. Lorsque Christopher fut muté à Karlsruhe, la famille suivit et Arlyn resta au foyer car ses diplômes n'avaient pas d'équivalence en Europe continentale. Ils recherchèrent une résidence campagnarde pas trop loin du lieu de travail de Chris, avec une attirance particulière pour la France. C'est ainsi qu'ils eurent un coup de cœur pour Drachenbronn et la maison rêvée.





90 ans - Marie-Rose BLATTNER née GROSSE (4 septembre 1935)

Marie-Rose, surnommée Bernadette, BLATTNER est la fille unique de Louis GROSS et Emilie SCHWEIGHART. Dans son enfance elle a vécu à Bremmelbach jusqu'à ses 14 ans avant que ses parents n'achètent une maison à Birlenbach. Après sa scolarité elle a fait un apprentissage d'aide-ménagère à Notre Dame de Sion à Strasbourg où elle restera jusqu'à l'âge de 16 ans. Elle a travaillé comme fille de salle d'opération à l'hôpital civil de Wissembourg. Ensuite elle fut engagée à la clinique Sainte Thérèse de Colmar, où elle s'occupa de jeunes enfants, puis à l'Hôpital de Strasbourg dans un service pour personnes âgées. Le 17 octobre 1959 elle épouse Joseph Blattner de Schoenenbourg. De cette union sont nés 4 enfants : Raymond décédé en 2014, Patrick décédé accidentellement en 2007, Anita qui vit dans le Sud de la France et enfin Laurence qui habite à Birlenbach et qui s'occupe de sa maman. Le 18 mars 2009 elle a eu la douleur de perdre son mari. Ensemble ils avaient acquis le restaurant « Au Lion d'Or ». Pendant 23 ans elle a fait la cuisine, sa spécialité, le lapin avec des nouilles maison qu'appréciaient les footballeurs de l'EDB. Elle faisait également des tartes flambées qui faisaient la renommée du restaurant. Bernadette a la joie d'avoir 12 petits-enfants et 21 arrières petits-enfants. C'est encore avec enthousiasme qu'elle aime raconter les anecdotes vécues au restaurant. Elle passe, malgré des soucis de santé une agréable retraite en regardant la télé et en tricotant. Elle est entourée de sa fille Laurence et de son gendre Jean-Pierre.



90 ans - Madeleine DELLENBACH née BAUER (11 novembre 1935)

Madeleine Dellenbach vient de fêter ses 90 ans, entourée des siens. Née Bauer, le 11 novembre 1935 à Climbach, elle a travaillé dès ses 15 ans dans des restaurants et y a appris la cuisine pour des groupes. En 1957 Madeleine a épousé Henri Dellenbach de Drachenbronn. 4 enfants sont nés de cette union. La famille a habité la ferme paternelle des Dellenbach que son mari et elle ont restaurée et agrandie de leurs mains. Madeleine, en plus de son rôle de mère de famille nombreuse a continué de cuisiner à domicile à l'occasion de fêtes familiales et de mariages. Elle habite toujours la maison familiale. S'il n'y a plus d'animaux dans la ferme, le jardin est toujours resplendissant car elle est aidée par ses enfants et petits - enfants au quotidien. En effet ses enfants et une petite-fille habitent à proximité et lui viennent en aide car Madeleine ne peut plus guère sortir que dans sa cour et son jardin. Elle a visiblement transmis la passion du jardinage et du travail manuel aux siens.



90 ans - Bernadette BEYER née FRISON (16 janvier 1936)

Elle a apprécié toutes les attentions qui lui ont été portées par la famille, les amis, la municipalité et tout particulièrement le chanteur Andy Borg qui lui a fait le plaisir et l'honneur de lui souhaiter son anniversaire dans une vidéo personnalisée.



95 ans - Marie-Louise KOCHER née KROPP (10 Juillet 1930)

A 95 ans, Marlise KOCHER est la doyenne de Drachenbronn.

